

quet pour aller faire la visite des paroisses, ce dont M. de Lotbinière ne paraît pas content. Il est difficile que le séminaire soit bien gouverné si le supérieur est employé à ces sortes de fonctions. Je vois bien que les Canadiens n'ont pas beaucoup à espérer sous le présent gouvernement, puisque l'on voudrait que tous les Canadiens quittassent leurs canonicats. L'on a proposé au dit Sieur de Lotbinière la cure de la Magdeleine, à ce qu'il a marqué à Mde de Vaudreuil qui n'en a pas paru contente non plus que lui, disant qu'il fallait absolument que la Cour empêchât que l'évêque en agit ainsi avec les Canadiens.....

Il est arrivé depuis peu un vaisseau du Mississipi qui nous a appris la défaite des Natchez par M. Perrier commandant. Vous savez que cette nation sauvage avait tué 50 ou 60 français, lorsqu'il y pensait le moins, auxquels ils avaient fait souffrir beaucoup de cruautés.

La compagnie des Indes a envoyé 200 bons soldats qui se sont joints aux Sauvages et aux Canadiens à la Louisiane, lesquels ont été attaquer les dits Natchez dans un fort où ils s'étaient cantonnés. On leur a jeté quelques grenades et tiré quelques coups de fusil, après quoi ils se sont rendus. L'on en a tué plusieurs et l'on en a faits prisonniers avec les femmes et les enfants que l'on a envoyés aux Indes... L'on attendait des nouvelles de cette expédition pour savoir si l'on envoyerait M. de Bienville, frère de M. de Longueil, à la place du sieur Perrier. Enfin la Cour s'est déterminée à laisser le dit sieur Perrier en qualité de gouverneur, dépendant du gouvernement de Québec, avec 8000 frs d'appointements.

M. Courtin qui est passé, l'année dernière, de l'Acadie, y retourne cette année, après avoir obtenu de la Cour 400 frs d'augmentation, pour un troisième missionnaire avec chacun une ration. On lui a donné une gratification de 400 frs pour son voyage et 100 frs